

## AVENANT NUMÉRO 3

### À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE WEMOTACI POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028

**ENTRE :** LE CONSEIL DES ATIKAMEKW DE WEMOTACI,  
représenté par le chef  
(ci-après appelé le « Conseil »)

**ET :** SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,  
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile  
(ci-après appelé le « Canada »)

**ET :** LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable  
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre  
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,  
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le  
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les  
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après  
appelé le « Québec »)

(ci-après collectivement appelés les « Parties »)

#### PRÉAMBULE

**ATTENDU QUE** les Parties ont conclu, le 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente »);

**ATTENDU QUE**, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

**ATTENDU QUE** les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

**ATTENDU QUE** cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de Wemotaci à partir de l'exercice financier 2022-2023;

**ATTENDU QUE** cette modification vise également à accorder une contribution supplémentaire relative à l'ajout de deux (2) policiers additionnels pour la prestation des services policiers;

**PAR CONSÉQUENT**, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le paragraphe 2.1.2 de l'Entente est remplacé par ce qui suit :

2.1.2 Le corps de police est constitué, pour l'année 2018-2019, d'un effectif minimum de huit (8) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police. À compter de l'exercice financier 2022-2023 et pour les suivants à la présente entente, le corps de police sera constitué d'un effectif minimum de dix (10) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police.

Le corps de police est assisté, dans son travail, par le personnel de soutien requis.

4. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :

- b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
  - 1 179 035 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
  - 1 211 458 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
  - 1 606 277,91 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 361 503,91 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
  - 1 308 138 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, dont un montant maximum de 29 133 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
  - 1 735 627 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
  - 1 783 357 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
  - 1 832 399 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
  - 1 882 790 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;
  - 1 934 567 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;
  - 1 987 768 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 16 461 416,91 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

5. Les sous-paragraphe 4.2.2 e), f), g), h), i) et j) de l'Entente sont remplacés par les suivants :

- e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :
  - 902 526 \$ pour le Canada;
  - 833 101 \$ pour le Québec.
- f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :
  - 927 346 \$ pour le Canada;
  - 856 011 \$ pour le Québec.
- g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :
  - 952 847 \$ pour le Canada;
  - 879 552 \$ pour le Québec.
- h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :
  - 979 051 \$ pour le Canada;
  - 903 739 \$ pour le Québec.
- i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :
  - 1 005 975 \$ pour le Canada;
  - 928 592 \$ pour le Québec.
- j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :
  - 1 033 639 \$ pour le Canada;
  - 954 129 \$ pour le Québec.

6. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2027-2028 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.

7. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :

4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :

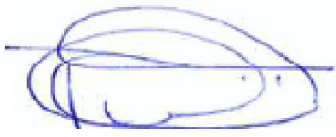
- a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
- b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;
- c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels

vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec.

8. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
9. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
10. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
11. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

**EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :**

**POUR LE CONSEIL,**



LE CHEF

21 mars 2023

signé le

**POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**

**Malone, Daniel** Digitally signed by Malone, Daniel  
Date: 2023.03.06 11:09:12 -04'00'

LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM  
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE  
AUTOCHTONES  
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

signé le

**POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**

\_\_\_\_\_  
LE SOUS-MINISTRE  
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

\_\_\_\_\_  
signé le

**et**

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS  
ET LES INUIT

\_\_\_\_\_  
signé le

**et**

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS CANADIENNES

\_\_\_\_\_  
signé le

**Annexe A**  
**Budget du corps de police**

**Revenus pour l'exercice financier 2022-2023**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	902 526,00 \$
Gouvernement du Québec	833 101,00 \$
Sous-total – En espèce	1 735 627,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 735 627,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 735 627,00 \$</b>

**Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	7 280,00 \$	6 720,00 \$		14 000,00 \$
Coûts des installations policières	16 551,00 \$	15 278,00 \$		31 829,00 \$
Dépenses administratives	18 543,00 \$	17 116,00 \$		35 659,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	60 435,00 \$	55 786,00 \$		116 221,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 040,00 \$	960,00 \$		2 000,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	18 160,00 \$	16 764,00 \$		34 924,00 \$
Équipement policier	33 280,00 \$	30 720,00 \$		64 000,00 \$
Formation et recrutement	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Frais juridiques	3 434,00 \$	3 169,00 \$		6 603,00 \$
Honoraires professionnels	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Organes directeurs de la police	59 043,00 \$	54 502,00 \$		113 545,00 \$
Salaires et avantages sociaux	642 425,00 \$	593 007,00 \$		1 235 432,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 735,00 \$	12 679,00 \$		26 414,00 \$
Voyages en régions éloignées	13 000,00 \$	12 000,00 \$		25 000,00 \$
Sous-total – En espèce	902 526,00 \$	833 101,00 \$	0,00 \$	1 735 627,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>902 526,00 \$</b>	<b>833 101,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 735 627,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	<b>Montant</b>
Sécurité publique Canada	927 346,00 \$
Gouvernement du Québec	856 011,00 \$
Sous-total – En espèce	1 783 357,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 783 357,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 783 357,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	7 498,00 \$	6 922,00 \$		14 420,00 \$
Coûts des installations policières	21 066,00 \$	19 446,00 \$		40 512,00 \$
Dépenses administratives	19 053,00 \$	17 587,00 \$		36 640,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	52 857,00 \$	48 791,00 \$		101 648,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 071,00 \$	989,00 \$		2 060,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Équipement policier	20 800,00 \$	19 200,00 \$		40 000,00 \$
Formation et recrutement	8 034,00 \$	7 416,00 \$		15 450,00 \$
Frais juridiques	3 528,00 \$	3 257,00 \$		6 785,00 \$
Honoraires professionnels	8 034,00 \$	7 416,00 \$		15 450,00 \$
Organes directeurs de la police	61 405,00 \$	56 682,00 \$		118 087,00 \$
Salaires et avantages sociaux	686 097,00 \$	633 318,00 \$		1 319 415,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	14 113,00 \$	13 027,00 \$		27 140,00 \$
Voyages en régions éloignées	15 990,00 \$	14 760,00 \$		30 750,00 \$
Sous-total – En espèce	927 346,00 \$	856 011,00 \$	0,00 \$	1 783 357,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>927 346,00 \$</b>	<b>856 011,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 783 357,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	952 847,00 \$
Gouvernement du Québec	879 552,00 \$
Sous-total – En espèce	1 832 399,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 832 399,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 832 399,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	7 724,00 \$	7 129,00 \$		14 853,00 \$
Coûts des installations policières	13 631,00 \$	12 583,00 \$		26 214,00 \$
Dépenses administratives	19 577,00 \$	18 071,00 \$		37 648,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	40 405,00 \$	37 296,00 \$		77 701,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 103,00 \$	1 019,00 \$		2 122,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 034,00 \$	7 416,00 \$		15 450,00 \$
Équipement policier	33 827,00 \$	31 224,00 \$		65 051,00 \$
Formation et recrutement	8 275,00 \$	7 639,00 \$		15 914,00 \$
Frais juridiques	3 625,00 \$	3 347,00 \$		6 972,00 \$
Honoraires professionnels	8 275,00 \$	7 639,00 \$		15 914,00 \$
Organes directeurs de la police	63 861,00 \$	58 949,00 \$		122 810,00 \$
Salaires et avantages sociaux	713 539,00 \$	658 652,00 \$		1 372 191,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	14 501,00 \$	13 385,00 \$		27 886,00 \$
Voyages en régions éloignées	16 470,00 \$	15 203,00 \$		31 673,00 \$
Sous-total – En espèce	952 847,00 \$	879 552,00 \$	0,00 \$	1 832 399,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>952 847,00 \$</b>	<b>879 552,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 832 399,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	979 051,00 \$
Gouvernement du Québec	903 739,00 \$
Sous-total – En espèce	1 882 790,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 882 790,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 882 790,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	8 032,00 \$	7 415,00 \$		15 447,00 \$
Coûts des installations policières	14 006,00 \$	12 929,00 \$		26 935,00 \$
Dépenses administratives	20 115,00 \$	18 568,00 \$		38 683,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	48 401,00 \$	44 677,00 \$		93 078,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 136,00 \$	1 049,00 \$		2 185,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 275,00 \$	7 639,00 \$		15 914,00 \$
Équipement policier	17 952,00 \$	16 572,00 \$		34 524,00 \$
Formation et recrutement	8 523,00 \$	7 868,00 \$		16 391,00 \$
Frais juridiques	3 725,00 \$	3 439,00 \$		7 164,00 \$
Honoraires professionnels	8 523,00 \$	7 868,00 \$		16 391,00 \$
Organes directeurs de la police	66 416,00 \$	61 307,00 \$		127 723,00 \$
Salaires et avantages sociaux	742 083,00 \$	684 996,00 \$		1 427 079,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	14 900,00 \$	13 753,00 \$		28 653,00 \$
Voyages en régions éloignées	16 964,00 \$	15 659,00 \$		32 623,00 \$
Sous-total – En espèce	979 051,00 \$	903 739,00 \$	0,00 \$	1 882 790,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>979 051,00 \$</b>	<b>903 739,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 882 790,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 005 975,00 \$
Gouvernement du Québec	928 592,00 \$
Sous-total – En espèce	1 934 567,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 934 567,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 934 567,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 273,00 \$	7 637,00 \$		15 910,00 \$
Coûts des installations policières	14 392,00 \$	13 284,00 \$		27 676,00 \$
Dépenses administratives	20 668,00 \$	19 079,00 \$		39 747,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	39 497,00 \$	36 458,00 \$		75 955,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 171,00 \$	1 080,00 \$		2 251,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 523,00 \$	7 868,00 \$		16 391,00 \$
Équipement policier	18 446,00 \$	17 027,00 \$		35 473,00 \$
Formation et recrutement	8 779,00 \$	8 104,00 \$		16 883,00 \$
Frais juridiques	3 828,00 \$	3 533,00 \$		7 361,00 \$
Honoraires professionnels	8 779,00 \$	8 104,00 \$		16 883,00 \$
Organes directeurs de la police	69 073,00 \$	63 759,00 \$		132 832,00 \$
Salaires et avantages sociaux	771 764,00 \$	712 398,00 \$		1 484 162,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	15 309,00 \$	14 132,00 \$		29 441,00 \$
Voyages en régions éloignées	17 473,00 \$	16 129,00 \$		33 602,00 \$
Sous-total – En espèce	1 005 975,00 \$	928 592,00 \$	0,00 \$	1 934 567,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 005 975,00 \$</b>	<b>928 592,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 934 567,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 033 639,00 \$
Gouvernement du Québec	954 129,00 \$
Sous-total – En espèce	1 987 768,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 987 768,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 987 768,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 521,00 \$	7 866,00 \$		16 387,00 \$
Coûts des installations policières	14 787,00 \$	13 650,00 \$		28 437,00 \$
Dépenses administratives	21 237,00 \$	19 603,00 \$		40 840,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	31 219,00 \$	28 817,00 \$		60 036,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 206,00 \$	1 113,00 \$		2 319,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 779,00 \$	8 104,00 \$		16 883,00 \$
Équipement policier	18 953,00 \$	17 496,00 \$		36 449,00 \$
Formation et recrutement	7 764,00 \$	7 166,00 \$		14 930,00 \$
Frais juridiques	3 933,00 \$	3 630,00 \$		7 563,00 \$
Honoraires professionnels	9 042,00 \$	8 347,00 \$		17 389,00 \$
Organes directeurs de la police	71 835,00 \$	66 310,00 \$		138 145,00 \$
Salaires et avantages sociaux	802 635,00 \$	740 894,00 \$		1 543 529,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	15 731,00 \$	14 520,00 \$		30 251,00 \$
Voyages en régions éloignées	17 997,00 \$	16 613,00 \$		34 610,00 \$
Sous-total – En espèce	1 033 639,00 \$	954 129,00 \$	0,00 \$	1 987 768,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 033 639,00 \$</b>	<b>954 129,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 987 768,00 \$</b>

**ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie																				
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)		Nom du Bénéficiaire						Titre du Projet / Programme						Type du Financement			Exercice Financier			
REVENUS		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1			Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2			Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3			Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Total Exercice Financier Cumul			
Sources de Financement		Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus prévus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement
Financement de Sécurité publique Canada		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres sources de financement		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent		0.00	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00
Financement total sous l'Entente		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
																		% Cumul approuvée par SP	n/a	
																		% Cumul réel de SP	n/a	
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Total Financement	Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1			Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2			Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3			Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Dépenses Cumulées Total Exercice Financier		
			Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles	Solde restant du Financement
Total Dépenses		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Commentaires:																				
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>										<b>Attestation de l'agent de programme</b>										
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification. Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX										J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.										
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)										Signature : (Nom en lettres moulées et signature)										
Date:										Date:										
<b>Notes:</b> * Amortissement (non permis) * Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.																				

ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État de Fonds non Dépensés Approuvés								
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)	Nom du Bénéficiaire			Titre du Projet / Programme			Type du Financement	
0	0			0			Contribution	
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours	Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total	0.00							
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde	
Total Dépenses	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>								
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
<b>Attestation de l'agent de programme</b>								
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
<b>Notes:</b>								
* Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.								

## **AVENANT NUMÉRO 3**

### **À L'ENTENTE SUR LA PRESTATION DES SERVICES POLICIERS DANS LA COMMUNAUTÉ DE WEMOTACI POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2018 AU 31 MARS 2028**

- ENTRE :**           **LE CONSEIL DES ATIKAMEKW DE WEMOTACI,**  
représenté par le chef  
(ci-après appelé le « Conseil »)
- ET :**               **SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**  
représenté par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile  
(ci-après appelé le « Canada »)
- ET :**               **LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**  
représenté par le ministre de la Sécurité publique, le ministre responsable  
des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le ministre  
responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne,  
agissant respectivement par le sous-ministre de la Sécurité publique, le  
secrétaire général associé aux Relations avec les Premières Nations et les  
Inuit et le secrétaire général associé aux Relations canadiennes (ci-après  
appelé le « Québec »)
- (ci-après collectivement appelés les « Parties »)

#### **PRÉAMBULE**

**ATTENDU QUE** les Parties ont conclu, le 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2028 (ci-après appelée l'« Entente »);

**ATTENDU QUE**, le cas échéant, l'Entente comprend toutes modifications antérieures au présent avenant effectuées par avenant signé entre les Parties;

**ATTENDU QUE** les Parties souhaitent modifier l'Entente, conformément au sous-article 6.3 de cette entente, afin de soutenir la stabilisation de la prestation des services policiers;

**ATTENDU QUE** cette modification vise notamment à augmenter le budget opérationnel du Corps de police de Wemotaci à partir de l'exercice financier 2022-2023;

**ATTENDU QUE** cette modification vise également à accorder une contribution supplémentaire relative à l'ajout de deux (2) policiers additionnels pour la prestation des services policiers;

**PAR CONSÉQUENT**, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. Le préambule et l'Annexe A font partie intégrante du présent avenant.
2. Toutes les modalités de l'Entente demeurent inchangées, hormis celles indiquées dans la présente modification.
3. Le paragraphe 2.1.2 de l'Entente est remplacé par ce qui suit :
  - 2.1.2 Le corps de police est constitué, pour l'année 2018-2019, d'un effectif minimum de huit (8) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police. À compter de l'exercice financier 2022-2023 et pour les suivants à la présente entente, le corps de police sera constitué d'un effectif minimum de dix (10) policiers (postes équivalents temps complet), incluant le directeur du corps de police.

Le corps de police est assisté, dans son travail, par le personnel de soutien requis.

4. Le sous-paragraphe 4.2.1 b) de l'Entente est remplacé par le suivant :

- b) selon le budget figurant à l'Annexe A de la présente entente, à :
  - 1 179 035 \$ pour l'exercice financier 2018-2019;
  - 1 211 458 \$ pour l'exercice financier 2019-2020;
  - 1 606 277,91 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, dont un montant maximum de 361 503,91 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
  - 1 308 138 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, dont un montant maximum de 29 133 \$ est consacré pour couvrir des dépenses liées à la COVID-19;
  - 1 735 627 \$ pour l'exercice financier 2022-2023;
  - 1 783 357 \$ pour l'exercice financier 2023-2024;
  - 1 832 399 \$ pour l'exercice financier 2024-2025;
  - 1 882 790 \$ pour l'exercice financier 2025-2026;
  - 1 934 567 \$ pour l'exercice financier 2026-2027;
  - 1 987 768 \$ pour l'exercice financier 2027-2028;

totalisant 16 461 416,91 \$ pour l'ensemble de l'Entente.

5. Les sous-paragraphe 4.2.2 e), f), g), h), i) et j) de l'Entente sont remplacés par les suivants :

- e) Pour l'exercice financier 2022-2023 :
  - 902 526 \$ pour le Canada;
  - 833 101 \$ pour le Québec.
- f) Pour l'exercice financier 2023-2024 :
  - 927 346 \$ pour le Canada;
  - 856 011 \$ pour le Québec.
- g) Pour l'exercice financier 2024-2025 :
  - 952 847 \$ pour le Canada;
  - 879 552 \$ pour le Québec.
- h) Pour l'exercice financier 2025-2026 :
  - 979 051 \$ pour le Canada;
  - 903 739 \$ pour le Québec.
- i) Pour l'exercice financier 2026-2027 :
  - 1 005 975 \$ pour le Canada;
  - 928 592 \$ pour le Québec.
- j) Pour l'exercice financier 2027-2028 :
  - 1 033 639 \$ pour le Canada;
  - 954 129 \$ pour le Québec.

6. Les exercices financiers de 2022-2023 à 2027-2028 de l'Annexe A de l'Entente sont remplacés par l'Annexe A jointe au présent avenant.

7. Le paragraphe 4.5.1 est remplacé par le suivant :

4.5.1 Les modalités suivantes s'appliquent au report des fonds non dépensés :

- a) Avec l'autorisation écrite du Canada et du Québec, le Conseil peut reporter les fonds non dépensés à la fin d'un exercice financier à l'exercice financier suivant, à l'exception des dépenses liées à la COVID-19, à condition que le financement ait été avancé et que le Conseil propose d'utiliser les fonds pour couvrir des dépenses admissibles énumérées dans la présente Entente ou à des fins compatibles avec ses objectifs et ses activités. Pour obtenir une telle autorisation écrite, le Conseil doit fournir au Canada et au Québec un avis écrit;
- b) L'avis doit décrire comment le Conseil prévoit utiliser les fonds non dépensés et inclure tout renseignement exigé par le Canada et le Québec et doit être présenté conformément à l'état de fonds non dépensés approuvés fourni à l'Annexe D - État des flux de trésorerie;
- c) Les fonds non dépensés doivent être clairement indiqués dans l'état des flux de trésorerie exigé au paragraphe 4.3.1 ainsi que dans les états financiers annuels

vérifiés prévus au paragraphe 4.9.2. Toute somme qui n'est pas dépensée à l'expiration de la présente Entente, à moins qu'elle soit renouvelée, constitue une dette envers le Canada et le Québec.

8. Les annexes D et E de l'Entente sont remplacées par l'Annexe D jointe au présent avenant.
9. Toute référence à l'Annexe E dans l'Entente est une référence à l'Annexe D.
10. Le présent avenant peut être exécuté en plusieurs exemplaires, dont chacun sera considéré comme un original et dont tous constitueront un seul et même avenant. Chaque partie recevra tous les exemplaires signés; il est entendu que toutes les Parties n'ont pas à signer les mêmes exemplaires.
11. L'échange de copies du présent avenant et des pages de signature, que ce soit au moyen d'un document fait au format « Portable Document Format (PDF) », ou par tout autre moyen électronique conçu pour préserver le graphisme et l'apparence d'un document, ou par une combinaison de tels moyens, constituera une exécution et une transmission effective du présent avenant que les Parties pourront employer en toutes circonstances en lieu et place de l'original.

**EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé le présent avenant par l'entremise de leurs représentants dûment autorisés :**

**POUR LE CONSEIL,**

\_\_\_\_\_  
LE CHEF

\_\_\_\_\_  
signé le

**POUR SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA,**

\_\_\_\_\_  
LE DIRECTEUR PAR INTÉRIM  
PROGRAMMES DES SERVICES DE POLICE  
AUTOCHTONES  
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

\_\_\_\_\_  
signé le

**POUR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,**



LE SOUS-MINISTRE  
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-03-23

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS  
ET LES INUIT

2023-03-27

signé le

et



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ASSOCIÉ  
AUX RELATIONS CANADIENNES

2023-03-24

signé le

**Annexe A**  
**Budget du corps de police**

**Revenus pour l'exercice financier 2022-2023**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	<b>Montant</b>
Sécurité publique Canada	902 526,00 \$
Gouvernement du Québec	833 101,00 \$
Sous-total – En espèce	1 735 627,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 735 627,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 735 627,00 \$</b>

**Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2022-2023**

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	7 280,00 \$	6 720,00 \$		14 000,00 \$
Coûts des installations policières	16 551,00 \$	15 278,00 \$		31 829,00 \$
Dépenses administratives	18 543,00 \$	17 116,00 \$		35 659,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	60 435,00 \$	55 786,00 \$		116 221,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 040,00 \$	960,00 \$		2 000,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	18 160,00 \$	16 764,00 \$		34 924,00 \$
Équipement policier	33 280,00 \$	30 720,00 \$		64 000,00 \$
Formation et recrutement	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Frais juridiques	3 434,00 \$	3 169,00 \$		6 603,00 \$
Honoraires professionnels	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Organes directeurs de la police	59 043,00 \$	54 502,00 \$		113 545,00 \$
Salaires et avantages sociaux	642 425,00 \$	593 007,00 \$		1 235 432,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	13 735,00 \$	12 679,00 \$		26 414,00 \$
Voyages en régions éloignées	13 000,00 \$	12 000,00 \$		25 000,00 \$
Sous-total – En espèce	902 526,00 \$	833 101,00 \$	0,00 \$	1 735 627,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>902 526,00 \$</b>	<b>833 101,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 735 627,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	927 346,00 \$
Gouvernement du Québec	856 011,00 \$
Sous-total – En espèce	1 783 357,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 783 357,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 783 357,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2023-2024

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouverne- mental et autres	Total
Assurance	7 498,00 \$	6 922,00 \$		14 420,00 \$
Coûts des installations policières	21 066,00 \$	19 446,00 \$		40 512,00 \$
Dépenses administratives	19 053,00 \$	17 587,00 \$		36 640,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	52 857,00 \$	48 791,00 \$		101 648,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 071,00 \$	989,00 \$		2 060,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	7 800,00 \$	7 200,00 \$		15 000,00 \$
Équipement policier	20 800,00 \$	19 200,00 \$		40 000,00 \$
Formation et recrutement	8 034,00 \$	7 416,00 \$		15 450,00 \$
Frais juridiques	3 528,00 \$	3 257,00 \$		6 785,00 \$
Honoraires professionnels	8 034,00 \$	7 416,00 \$		15 450,00 \$
Organes directeurs de la police	61 405,00 \$	56 682,00 \$		118 087,00 \$
Salaires et avantages sociaux	686 097,00 \$	633 318,00 \$		1 319 415,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	14 113,00 \$	13 027,00 \$		27 140,00 \$
Voyages en régions éloignées	15 990,00 \$	14 760,00 \$		30 750,00 \$
Sous-total – En espèce	927 346,00 \$	856 011,00 \$	0,00 \$	1 783 357,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>927 346,00 \$</b>	<b>856 011,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 783 357,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	952 847,00 \$
Gouvernement du Québec	879 552,00 \$
Sous-total – En espèce	1 832 399,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 832 399,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 832 399,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2024-2025

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	7 724,00 \$	7 129,00 \$		14 853,00 \$
Coûts des installations policières	13 631,00 \$	12 583,00 \$		26 214,00 \$
Dépenses administratives	19 577,00 \$	18 071,00 \$		37 648,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	40 405,00 \$	37 296,00 \$		77 701,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 103,00 \$	1 019,00 \$		2 122,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 034,00 \$	7 416,00 \$		15 450,00 \$
Équipement policier	33 827,00 \$	31 224,00 \$		65 051,00 \$
Formation et recrutement	8 275,00 \$	7 639,00 \$		15 914,00 \$
Frais juridiques	3 625,00 \$	3 347,00 \$		6 972,00 \$
Honoraires professionnels	8 275,00 \$	7 639,00 \$		15 914,00 \$
Organes directeurs de la police	63 861,00 \$	58 949,00 \$		122 810,00 \$
Salaires et avantages sociaux	713 539,00 \$	658 652,00 \$		1 372 191,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	14 501,00 \$	13 385,00 \$		27 886,00 \$
Voyages en régions éloignées	16 470,00 \$	15 203,00 \$		31 673,00 \$
Sous-total – En espèce	952 847,00 \$	879 552,00 \$	0,00 \$	1 832 399,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>952 847,00 \$</b>	<b>879 552,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 832 399,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	979 051,00 \$
Gouvernement du Québec	903 739,00 \$
Sous-total – En espèce	1 882 790,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 882 790,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 882 790,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2025-2026

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 032,00 \$	7 415,00 \$		15 447,00 \$
Coûts des installations policières	14 006,00 \$	12 929,00 \$		26 935,00 \$
Dépenses administratives	20 115,00 \$	18 568,00 \$		38 683,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	48 401,00 \$	44 677,00 \$		93 078,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 136,00 \$	1 049,00 \$		2 185,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 275,00 \$	7 639,00 \$		15 914,00 \$
Équipement policier	17 952,00 \$	16 572,00 \$		34 524,00 \$
Formation et recrutement	8 523,00 \$	7 868,00 \$		16 391,00 \$
Frais juridiques	3 725,00 \$	3 439,00 \$		7 164,00 \$
Honoraires professionnels	8 523,00 \$	7 868,00 \$		16 391,00 \$
Organes directeurs de la police	66 416,00 \$	61 307,00 \$		127 723,00 \$
Salaires et avantages sociaux	742 083,00 \$	684 996,00 \$		1 427 079,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	14 900,00 \$	13 753,00 \$		28 653,00 \$
Voyages en régions éloignées	16 964,00 \$	15 659,00 \$		32 623,00 \$
Sous-total – En espèce	979 051,00 \$	903 739,00 \$	0,00 \$	1 882 790,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>979 051,00 \$</b>	<b>903 739,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 882 790,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 005 975,00 \$
Gouvernement du Québec	928 592,00 \$
Sous-total – En espèce	1 934 567,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 934 567,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 934 567,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2026-2027

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 273,00 \$	7 637,00 \$		15 910,00 \$
Coûts des installations policières	14 392,00 \$	13 284,00 \$		27 676,00 \$
Dépenses administratives	20 668,00 \$	19 079,00 \$		39 747,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	39 497,00 \$	36 458,00 \$		75 955,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 171,00 \$	1 080,00 \$		2 251,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 523,00 \$	7 868,00 \$		16 391,00 \$
Équipement policier	18 446,00 \$	17 027,00 \$		35 473,00 \$
Formation et recrutement	8 779,00 \$	8 104,00 \$		16 883,00 \$
Frais juridiques	3 828,00 \$	3 533,00 \$		7 361,00 \$
Honoraires professionnels	8 779,00 \$	8 104,00 \$		16 883,00 \$
Organes directeurs de la police	69 073,00 \$	63 759,00 \$		132 832,00 \$
Salaires et avantages sociaux	771 764,00 \$	712 398,00 \$		1 484 162,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	15 309,00 \$	14 132,00 \$		29 441,00 \$
Voyages en régions éloignées	17 473,00 \$	16 129,00 \$		33 602,00 \$
Sous-total – En espèce	1 005 975,00 \$	928 592,00 \$	0,00 \$	1 934 567,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 005 975,00 \$</b>	<b>928 592,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 934 567,00 \$</b>

### Revenus pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Financement gouvernemental</b>	Montant
Sécurité publique Canada	1 033 639,00 \$
Gouvernement du Québec	954 129,00 \$
Sous-total – En espèce	1 987 768,00 \$
<b>Total du financement gouvernemental</b>	<b>1 987 768,00 \$</b>
<b>Financement non gouvernemental et autres</b>	
Sous-total – En espèce	0,00 \$
<b>Total du financement non gouvernemental et autres</b>	<b>0,00 \$</b>
<b>Total des revenus :</b>	<b>1 987 768,00 \$</b>

### Dépenses admissibles pour l'exercice financier 2027-2028

Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci

<b>Dépenses admissibles détaillées par catégorie</b>	<b>Dépenses admissibles</b>			
	Financement de Sécurité publique Canada	Financement du Gouvernement du Québec	Financement non gouvernemental et autres	Total
Assurance	8 521,00 \$	7 866,00 \$		16 387,00 \$
Coûts des installations policières	14 787,00 \$	13 650,00 \$		28 437,00 \$
Dépenses administratives	21 237,00 \$	19 603,00 \$		40 840,00 \$
Dépenses de transport et équipement connexe	31 219,00 \$	28 817,00 \$		60 036,00 \$
Détention et l'escorte de prisonniers	1 206,00 \$	1 113,00 \$		2 319,00 \$
Équipement de technologies de l'information et de communication	8 779,00 \$	8 104,00 \$		16 883,00 \$
Équipement policier	18 953,00 \$	17 496,00 \$		36 449,00 \$
Formation et recrutement	7 764,00 \$	7 166,00 \$		14 930,00 \$
Frais juridiques	3 933,00 \$	3 630,00 \$		7 563,00 \$
Honoraires professionnels	9 042,00 \$	8 347,00 \$		17 389,00 \$
Organes directeurs de la police	71 835,00 \$	66 310,00 \$		138 145,00 \$
Salaires et avantages sociaux	802 635,00 \$	740 894,00 \$		1 543 529,00 \$
Subvention locative pour le logement des policiers	15 731,00 \$	14 520,00 \$		30 251,00 \$
Voyages en régions éloignées	17 997,00 \$	16 613,00 \$		34 610,00 \$
Sous-total – En espèce	1 033 639,00 \$	954 129,00 \$	0,00 \$	1 987 768,00 \$
<b>Dépenses totales :</b>	<b>1 033 639,00 \$</b>	<b>954 129,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>1 987 768,00 \$</b>

**ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

État des flux de trésorerie																					
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)		Nom du Bénéficiaire						Titre du Projet / Programme						Type du Financement			Exercice Financier				
REVENUS		Revenu cumulé Trimestre 1 / Période 1			Revenu cumulé Trimestre 2 / Période 2			Revenu cumulé Trimestre 3 / Période 3			Revenu cumulé Trimestre 4 / Période 4			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Total Exercice Financier Cumul Cumul trimestriel / Valeur pour la période				
Sources de Financement	Total Financement	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Paiement trimestriel	Écart / Différences	Revenu prévu	Dépenses réelles	Solde de surplus	Total Revenus prévus	Total Revenus réels	Solde restant du Financement		
Financement de Sécurité publique Canada	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Autre financement public (provincial, municipal ou territorial)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
Autres sources de financement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00		
Total des fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent	0.00	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	0.00	n/a	n/a	n/a	n/a	0.00	0.00	0.00		
<b>Financement total sous l'Entente</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		
																	% Cumul approuvée par SP	n/a			
																	% Cumul réel de SP	n/a			
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités		Dépenses Cumulées Trimestre 1 / Période 1 0			Dépenses Cumulées Trimestre 2 / Période 2 0			Dépenses Cumulées Trimestre 3 / Période 3 0			Dépenses Cumulées Trimestre 4 / Période 4 0			Fonds non dépensés approuvés de l'exercice précédent			Dépenses Cumulées Total Exercice Financier				
Total Financement	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Prévision	Dépenses réelles	Écart / Différences	Total Prévision	Cumul des Dépenses réelles	Solde restant du Financement
			0.00			0.00			0.00			0.00			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total Dépenses</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Commentaires:																					
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>											<b>Attestation de l'agent de programme</b>										
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification. Le bénéficiaire reconnaît qu'il a encouru un déficit de AJOUTER LE MONTANT au trimestre XXX											J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.										
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)											Signature : (Nom en lettres moulées et signature)										
Date:											Date:										
Notes: * Amortissement (non permis) * Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.																					

ANNEXE D  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État de Fonds non Dépensés Approuvés								
Identification du dossier (numéro de projet, région,...autre)	Nom du Bénéficiaire			Titre du Projet / Programme			Type du Financement	
0	0			0			Contribution	
Résumé du Fonds non dépensés approuvés	Exercice Financier en cours	Exercice Financier Précédents						
	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX	20XX-20XX
Montant Total	0.00							
Postes budgétaires des dépenses tels qu'identifiés dans les modalités	Fonds non dépensés approuvés	Montant réel du trimestre 1	Montant réel du trimestre 2	Montant réel du trimestre 3	Montant réel du trimestre 4	Montant réel cumulés à ce jour	Solde	
						0.00	0.00	
Total Dépenses	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Attestation du directeur financier ou son représentant autorisé</b>								
Je soussigné, certifie que l'état des revenus et des dépenses détaillé ci-joint présente adéquatement les revenus reçus et les dépenses encourues par le bénéficiaire pour la période indiquée. Sécurité publique et protection civile Canada peuvent demander à tout moment les pièces justificatives pour des fins de vérification.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
<b>Attestation de l'agent de programme</b>								
J'ai vérifié les dépenses présentées dans la demande de remboursement et j'atteste qu'elles correspondent aux dépenses admissibles énumérées dans l'entente de Contribution et ne dépassent pas le maximum autorisé pour chaque catégorie.								
Signature : (Nom en lettres moulées et signature)						Date:		
<b>Notes:</b>								
* Amortissement (non permis) Les immobilisations supérieures à 5 000 \$ ne sont généralement pas admissibles sous les modalités des programmes de SP, toutefois, dans le cas où une catégorie de dépense admissible sous l'un de ces programmes permet des immobilisations supérieures à 5 000 \$, le montant de l'article (s) doit être identifiés et d'autres activités de conciliation de ces dépenses devront être effectuées. Pour plus d'information, veuillez-vous référer à votre entente et à la politique sur les paiements de transfert.								